

Notes d’allocution

pour

L’honorable Ahmed Hussen

Ministre du Logement et de la Diversité et de l’Inclusion

devant le

Comité plénier de la Chambre des communes

**Le 16 mai 2023
Ottawa (Ontario)**

Seul le texte prononcé fait foi

Monsieur le Président, je suis reconnaissant d'avoir été invité à prendre la parole devant le Comité plénier pour parler du Budget principal des dépenses de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Je suis heureux d'être ici pour discuter des priorités du gouvernement du Canada en matière de logement, de nos activités en cours et de nos plans pour l'avenir afin de donner à plus de gens un endroit qu'ils pourront appeler leur chez-soi.

Il est clair que le logement, et en particulier son abordabilité, est l'une des principales préoccupations du Canada.

Toute personne mérite la dignité d'un foyer. Un lieu de refuge. Un endroit où ils peuvent élever leur famille, faire des projets d'avenir et appartenir à une communauté.

Malheureusement, la population canadienne traverse une période difficile. Dans tout le pays, les familles sont confrontées à l'augmentation du coût de la vie. La hausse du coût du logement, tant pour les propriétaires que pour les locataires, en est un

élément important.

Le logement est un besoin fondamental de l'être humain. Mais c'est aussi un impératif économique. Notre économie est bâtie par les gens, et les gens ont besoin d'un chez-soi.

En d'autres mots, investir dans le logement est une bonne politique sociale et économique.

Et c'est précisément ce que fait le gouvernement du Canada depuis 2016. À chaque budget successif, nous avons pris d'importants engagements en matière de logement. Parmi ces initiatives figure le lancement de la première Stratégie nationale sur le logement au Canada, qui représente aujourd'hui un plan de 82 milliards de dollars.

Ce plan décennal global permet à des centaines de milliers de Canadiens et Canadiennes d'avoir un endroit qu'ils peuvent appeler leur chez-soi. Et il y parvient en abordant la question de l'abordabilité au logement sous tous les angles possibles.

L'élément le plus important de la stratégie - et le principal moteur de l'abordabilité - est la création d'un plus grand nombre de logements.

Construire plus de logements dans toutes les fourchettes de prix rendra le logement plus abordable, que l'on soit locataire ou propriétaire.

Malheureusement, dans de nombreuses régions du pays, nous assistons à une énorme pénurie de logements. Nous avons tout simplement besoin de plus de logements pour notre population croissante.

Selon une étude de la SCHL, le Canada doit construire 3,5 millions de logements, au-delà du taux de construction actuel, pour atteindre l'abordabilité d'ici à 2030.

C'est pourquoi le budget de 2022 a fait de l'offre de logements une priorité absolue. On y suggère des initiatives qui permettront au Canada de doubler le niveau de construction et de répondre aux besoins de logement du pays au cours de la prochaine décennie. C'est pourquoi nous avons inclus dans le budget de 2023 des mesures visant à poursuivre sur cette lancée.

La nouvelle initiative qui m'emballe le plus est le Fonds pour accélérer la construction de logements. Nous avons récemment annoncé plus de détails sur ce fonds de 4 milliards de dollars et nous commencerons à recevoir des propositions de la part des administrations locales au cours de l'été.

Cette initiative pluriannuelle permettra d'éliminer les obstacles à la construction de logements au niveau municipal. Elle aidera nos villes à rattraper leur retard et à mettre plus rapidement la machine en marche - et permettra de créer environ 100 000 nouveaux logements.

Notre gouvernement a travaillé en étroite collaboration avec ses homologues municipaux, provinciaux et territoriaux pour mettre au point cette initiative et je suis convaincu qu'elle apportera des changements systémiques qui feront une différence réelle et

durable.

Outre ce nouveau fonds, nous réinvestissons également dans des programmes qui ont fait leurs preuves et qui profitent déjà aux populations vulnérables qui ont le plus besoin de logements abordables.

Un de ces programmes est l'**Initiative pour la création rapide de logements.**

Il a été créé au début de la pandémie pour répondre aux besoins urgents en matière de logement de nos populations les plus vulnérables. Il a dépassé toutes nos attentes en permettant de créer rapidement plus de 10 000 nouveaux logements abordables permanents.

Aujourd'hui, nous investissons 1,5 milliard de dollars supplémentaires sur deux ans pour prolonger l'initiative. Ce nouveau financement devrait permettre de créer au moins 4 500 nouveaux logements abordables, et au moins 25 % du financement sera consacré à des ensembles résidentiels destinés aux femmes.

Le Fonds national de co-investissement pour le logement est un autre programme qui a permis de construire ou de rénover plus de 300 000 logements locatifs pour les personnes les plus vulnérables du Canada

Notre gouvernement a versé 2,9 milliards de dollars au titre de ce fonds. Nous souhaitons également que le fonds devienne plus flexible et plus facile d'accès.

Cela nous permettra d'accélérer la création et la rénovation de quelque 21 000 logements locatifs pour les personnes qui en ont le plus besoin.

Nous avons également réaffecté 500 millions de dollars du Fonds de co-investissement pour lancer le nouveau **Programme de développement de coopératives d'habitation**. Les projets de coopératives recevront également du soutien par l'entremise d'une enveloppe de 1 milliard de dollars en prêts qui seront réaffectés de l'initiative Financement de la construction de logements locatifs.

Nous travaillons en étroite collaboration sur ce programme avec

le secteur coopératif - un secteur qui, depuis des décennies, joue un rôle important dans l'offre de logements abordables dans tout le pays.

Si la construction de nouveaux logements est essentielle pour garantir l'abordabilité du logement, la modernisation du parc locatif vieillissant du Canada l'est tout autant. Certains des programmes que j'ai déjà mentionnés portent sur cette question. Aujourd'hui, nous sommes sur le point de lancer un nouveau programme qui rendra les anciens logements locatifs plus compatibles avec le climat. Il s'agit du **Programme canadien pour des logements abordables plus verts**.

Ce programme de 4,4 milliards de dollars contribuera à financer les rénovations énergétiques indispensables dans les immeubles locatifs, y compris les coopératives d'habitation et les logements appartenant à des organismes sans but lucratif et destinés à des locataires à faible revenu.

J'ai dit tout à l'heure que le gouvernement du Canada abordait la question de l'abordabilité du logement sous tous les angles.

Permettez-moi donc de mentionner quelques programmes qui vont au-delà de la création d'un plus grand nombre de logements.

Tout d'abord, nous avons introduit des mesures visant à protéger les propriétaires contre les pratiques déloyales, telles que les enchères à l'aveugle ou la renonciation aux inspections.

Par exemple, nous travaillerons avec les provinces et les territoires pour élaborer conjointement une **Charte des droits des acheteurs d'une propriété**, soutenue par des investissements fédéraux de 5 millions de dollars sur deux ans.

Nous soutenons également l'abordabilité du logement avec les provinces et les territoires en accordant du soutien direct aux personnes à faible revenu par l'intermédiaire de l'Allocation canadienne pour le logement. Récemment, afin d'aider davantage les locataires à faible revenu en ces temps difficiles, nous avons versé 500 \$ par le biais d'un **supplément unique à l'Allocation canadienne pour le logement**.

Il reste une initiative dont j'aimerais vous parler, le programme **Vers un chez-soi : Stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance**.

Le gouvernement du Canada investit près de 4 milliards de dollars sur neuf ans dans ce programme, qui fournit des fonds aux collectivités urbaines, autochtones, rurales et éloignées pour les aider à répondre aux besoins locaux en matière d'itinérance. Le programme aide les collectivités à mettre en place un accès coordonné. Il s'agit d'une approche intégrée axée sur les systèmes qui accorde la priorité aux personnes qui ont le plus besoin d'aide et qui met en relation les personnes avec des logements et des services appropriés de manière plus rationnelle et coordonnée.

L'impact du programme Vers un chez-soi est considérable. Au cours de ses trois premières années d'existence, 5 000 projets ont été financés, permettant de placer plus de 46 000 personnes sans abri dans des logements plus stables, tandis que plus de 87 000 personnes ont bénéficié de services de prévention et de détournement des maisons d'hébergement.

Dans le cadre de la réponse du gouvernement du Canada à la pandémie de Covid-19, l'augmentation des fonds supplémentaires du programme « Vers un chez-soi » a permis la création de plus de 26 000 places d'hébergement temporaires. Ces places temporaires ont été aménagées lorsque les maisons d'hébergement ont dû réduire leur capacité d'accueil afin de

garantir l'éloignement physique. En fait, plus de 214 000 places temporaires ont été créées pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Le programme Vers un chez-soi joue un rôle important dans la réalisation de l'objectif de la Stratégie nationale sur le logement, qui consiste à réduire de moitié l'itinérance chronique d'ici à 2027-2028. Il contribue également à l'engagement du gouvernement fédéral de mettre fin à l'itinérance chronique d'ici 2030.

Monsieur le Président, j'ai tout juste eu le temps de présenter quelques-unes de nos initiatives liées au logement. Toutefois, cela devrait donner aux membres un aperçu de l'ampleur et de la profondeur de notre engagement en matière de logement.

Nous ne ménageons aucun effort pour nous assurer que tout le monde au Canada ait un chez-soi. Un endroit où les personnes et leurs collectivités peuvent s'épanouir et prospérer.

Je vous remercie encore une fois de votre attention aujourd'hui, et je serai très heureux de répondre à vos questions concernant le budget principal des dépenses de la SCHL.